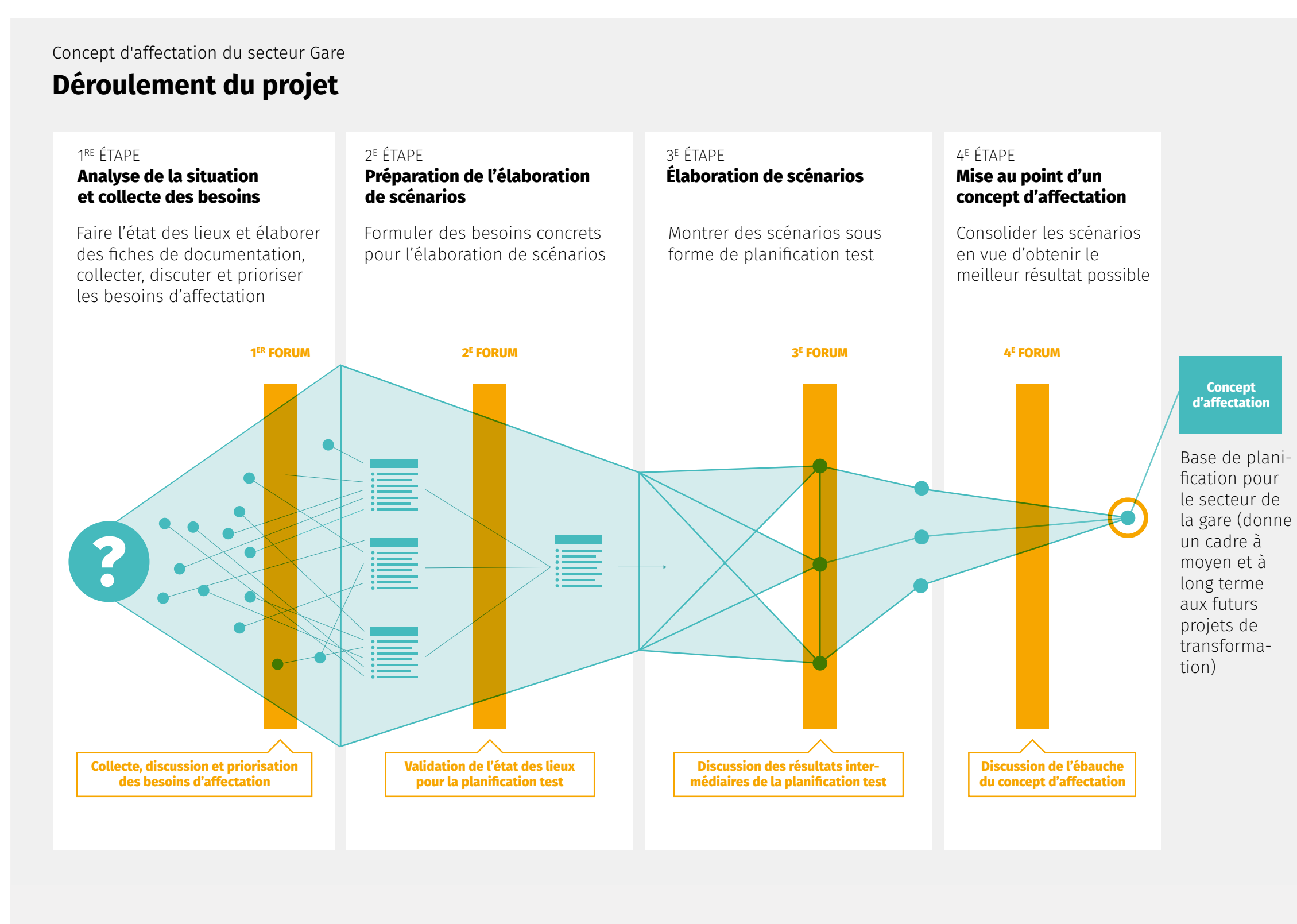


L'organisation du projet

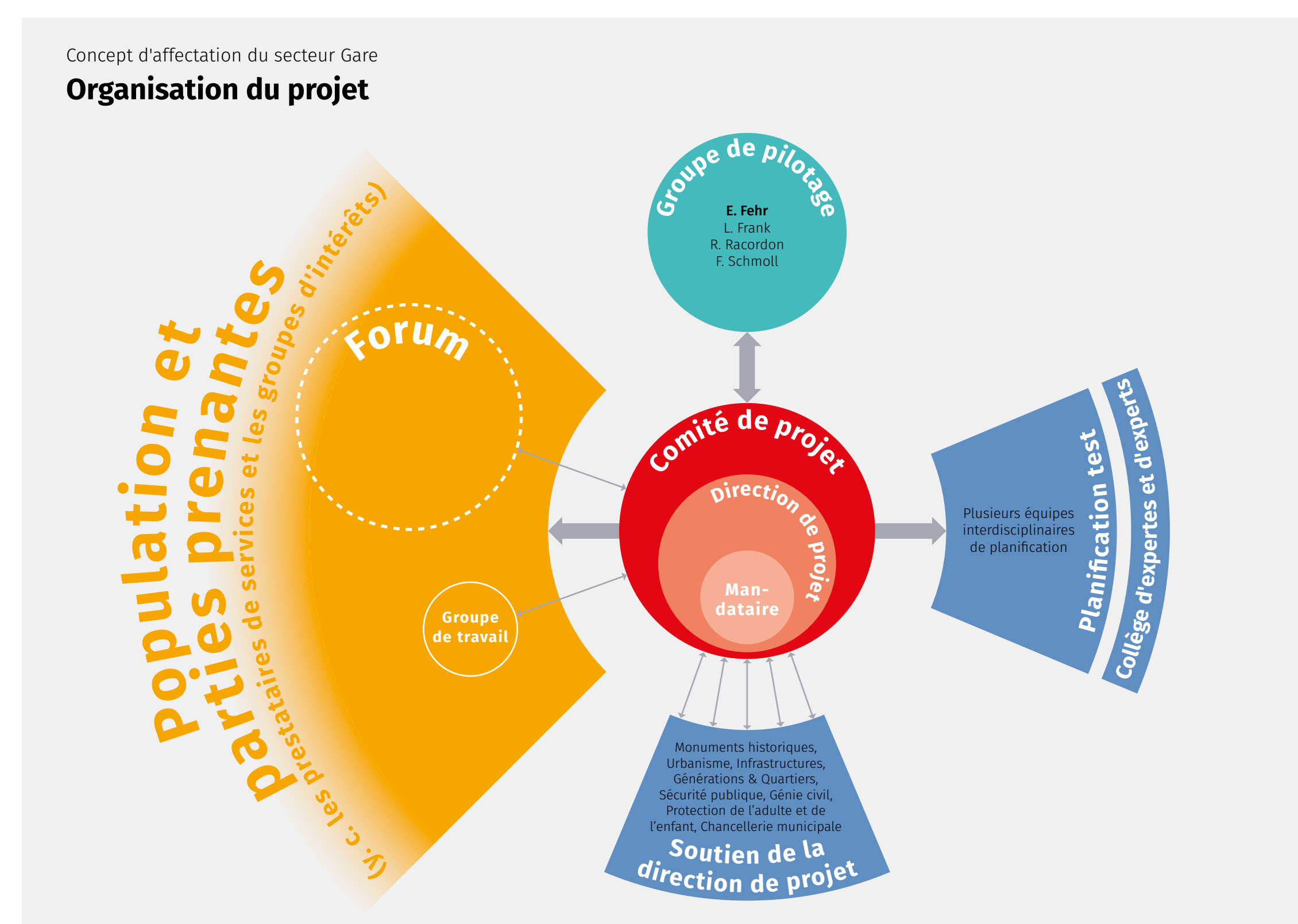
Le concept d'affectation est élaboré dans le cadre d'un processus en plusieurs étapes. Le projet bénéficie d'une large assise technique et définit également des interfaces associant la population.

Quel est le processus ?



Le concept d'affectation du secteur de la gare sera élaboré en plusieurs phases. Un état des lieux et une analyse de la situation ont été réalisés en 2021 et en 2022. Les besoins des parties prenantes en termes d'affectation ont ensuite été recueillis et consolidés. En 2023, différents scénarios ont été développés sur cette base, puis appliqués. Les fruits de ces travaux seront compilés et synthétisés d'ici la fin de l'année 2024 sous la forme d'un concept d'affectation. La population a été invitée à faire part de ses propositions, à la faveur de quatre manifestations publiques (forums). Ces contributions ont été prises en compte dans les travaux.

Quelles sont les parties prenantes au projet ?



Le groupe de travail
Un groupe de travail a été mis en place pour garantir que les forums publics se déroulent de manière équilibrée et intègrent dans le projet tout l'éventail des besoins en matière d'affectation. Il était composé de 20 personnes triées sur le volet représentant les différents groupes d'intérêts présents sur le périmètre, qui ont encadré le processus participatif.

- Peter Bohnenblust, TCS Section Biel/Bienne-Seeland
- Virginie Borel, Forum du bilinguisme
- Dennis Brieche, Association « Groupe S »
- Catherine Duttweiler, Comité « Axe ouest pas comme ça ! »
- William Fuhrer, Laboratoire urbain/Haute école spécialisée bernoise
- Esther Garo, Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA)
- Sven Harttig, Forum de l'architecture Bienne
- Cyrill Hofer, Pro Senectute Bienne, Association faitière des institutions sociales Bienne-Seeland
- Gilbert Hürsch, Chambre économique Bienne-Seeland
- Roland Itten, Café Cecil
- Nino Martone, Association cantonale bernoise des moniteurs de conduite (KBAV)
- Esther Mühlethaler, Travail de rue Biel/Bienne – Seeland – Jura
- Urs Scheuchs, ATÉ Biel/Bienne
- Hanspeter Schlegel, Pro Velo Biel/Bienne
- Sandra Schneider, ACS Section Berne
- Benjamin Scotoni, Travail de rue Biel/Bienne – Seeland – Jura
- Daniel Stähli, CI Place Walsler / BFB
- Ivo Thalmann, Patrimoine bernois
- Leo Vetoretto, Ass. Taxi Bienne
- Karl Villiger, Bijouterie Villiger

Assise technique

- Trois équipes interdisciplinaires entretenant un dialogue permanent avec un collège d'expertes et d'experts ont élaboré des scénarios dans le cadre d'une planification test. Ces équipes comme le collège d'expertes et d'experts étaient composés de spécialistes dans des domaines aussi variés que l'urbanisme, l'architecture paysagère, la mobilité et la sociologie.
- Des spécialistes de la société ecoptima accompagnent la procédure de planification dans son ensemble.
- Le comité de projet se compose de spécialistes des départements municipaux de l'urbanisme et des infrastructures et de spécialistes externes, qui leur apportent leur soutien pour la coordination de la procédure de planification, le processus participatif et la communication.
- Les besoins des prestataires de services du secteur de la gare (CFF, Poste, ASM, etc.) ont été collectés à intervalles réguliers et intégrés au projet.
- Les scénarios développés ont été soumis à un collège d'expertes et d'experts interdisciplinaire.
- Des membres du Conseil municipal et des responsables de départements de la Ville de Bienne pilotent le projet.
- Des instances des autorités et des représentantes et représentants de groupes d'intérêts sont impliqués en continu au plan professionnel dans les travaux du projet.

Le collège d'expertes et d'experts

Un collège d'expertes et d'experts a été institué et chargé de vérifier que les scénarios développés respectent le cadre général de la planification et sont à la hauteur des enjeux du secteur de la gare. Il se compose de huit personnes aux profils de compétences variés.

- Pierre Feddersen, architecture, urbanisme et aménagement du territoire (président)
- Nathalie Luyet, architecture et urbanisme
- Ueli Weber, planification des transports et de la mobilité
- Nathalie Mongé, architecture paysagère et climat urbain
- Joëlle Zimmerli, sociologie
- Christoph Schläppi, histoire de l'architecture
- Florence Schmoll, urbanisme de la Ville de Bienne
- Roger Racordon, infrastructures de la Ville de Bienne

Les équipes de planification chargées du développement des scénarios

- Basler & Hofmann SA (planification des transports), Van de Wetering Atelier für Städtebau (atelier d'urbanisme), Hager Partner AG (architecture paysagère), Archipel – Planung und Innovation GmbH (affectations)
- Gehl Architects APS (urbanisme, architecture paysagère, sociologie), Kontextplan AG (planification des transports)
- Lorenz Eugster Landschaftsarchitektur und Städtebau (architecture paysagère et urbanisme), Pool Architekten (urbanisme), Sascha Roesler (climat), Schneider Verkehrsplanung (planification des transports), Zeugin-Gölker Immobilienstrategien (affectations et sociologie)

Plus d'informations:



www.biel-bienne.ch/secteur-gare

Interfaces avec la population

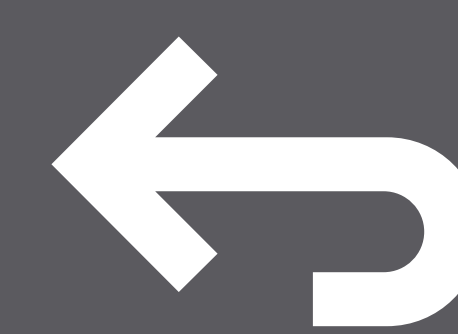
- La population a été invitée à donner son avis sur le projet lors de quatre forums publics. Elle a par ailleurs pu se renseigner grâce au site Internet dédié www.biel-bienne.ch/secteur-gare.
- Un groupe de travail constitué de personnalités triées sur le volet qui s'engagent activement pour la qualité de vie à Bienne a accompagné la planification des forums publics.
- La Ville a confié la planification et l'animation de la participation publique à l'entreprise frischer wind AG, spécialisée dans les processus participatifs.

L'avenir du secteur de la gare

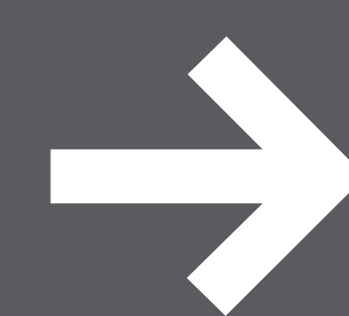
Projet de concept d'affectation – le résultat d'un processus de planification participatif

Présentation thématique de l'exposition

Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent ?
Processus de développement



Où en sommes-nous aujourd'hui ?
Première ébauche du concept d'affectation



Que va-t-il se passer maintenant ?
Prochaines étapes



Résultats de la planification test : 1^{er} étage

Le projet en bref

Le secteur de la gare de Bienne revêt une importance centrale pour Bienne et toute la région. C'est une plaque tournante régionale de mobilité, un trait d'union entre le centre-ville au nord, la zone de détente au bord du lac et le sud de l'agglomération et une composante essentielle du centre de Bienne.

Ce secteur évolue depuis plusieurs années : au nord de la gare, les capacités de la place de la Gare atteignent leurs limites, tandis qu'au sud, de grands projets de développement confèrent une nouvelle fonction au périmètre. Par ailleurs, différents projets de rénovation et d'entretien des infrastructures sont prévus ces prochaines années. La Ville de Bienne souhaite donc analyser le secteur dans son ensemble et le repenser.

Jusqu'à la fin 2023, différents scénarios ont été envisagés pour le secteur de la gare. Différentes questions ont été traitées telles que l'utilisation actuelle de ce périmètre ou les futurs besoins. Le résultat est un concept d'affectation, qui sera finalisé d'ici la fin 2024. Ce concept servira de base de planification pour tous les futurs projets de transformation et de développement qui verront le jour dans le secteur de la gare.

De quel secteur est-il question ?



Le périmètre du secteur de la gare s'étend de la place du Général-Guisan au nord à la place Guido-Müller au sud. La gare (en jaune) et les voies ferrées sont au cœur de ce secteur.

Qu'est-ce qu'un concept d'affectation ?

Le concept d'affectation d'un secteur en définit les modalités d'utilisation par la population. Il décrit les caractéristiques du secteur, détermine comment ce dernier remplit certaines fonctions d'urbanisme et de mobilité, et précise quels besoins sont ainsi couverts. Le concept d'affectation sert ensuite de base de planification pour des projets concrets, tels que le réaménagement de la place de la Gare ou l'édification de nouvelles constructions le long des voies, au sud de la gare.

Quel est l'intérêt d'une procédure participative ?

Les exigences posées au secteur de la gare sont très diverses : beaucoup de gens le traversent en se rendant au travail, tandis que d'autres flânent le long de la rue de la Gare pour faire des achats ou boire un café. Cette utilisation multiple de l'espace public se traduit de fait par une diversité des besoins. C'est pour cette raison que la Ville de Bienne élabore le concept d'affectation en étroite collaboration avec la population et les prestataires de services du quartier. L'objectif est de parvenir à coordonner l'ensemble des besoins.

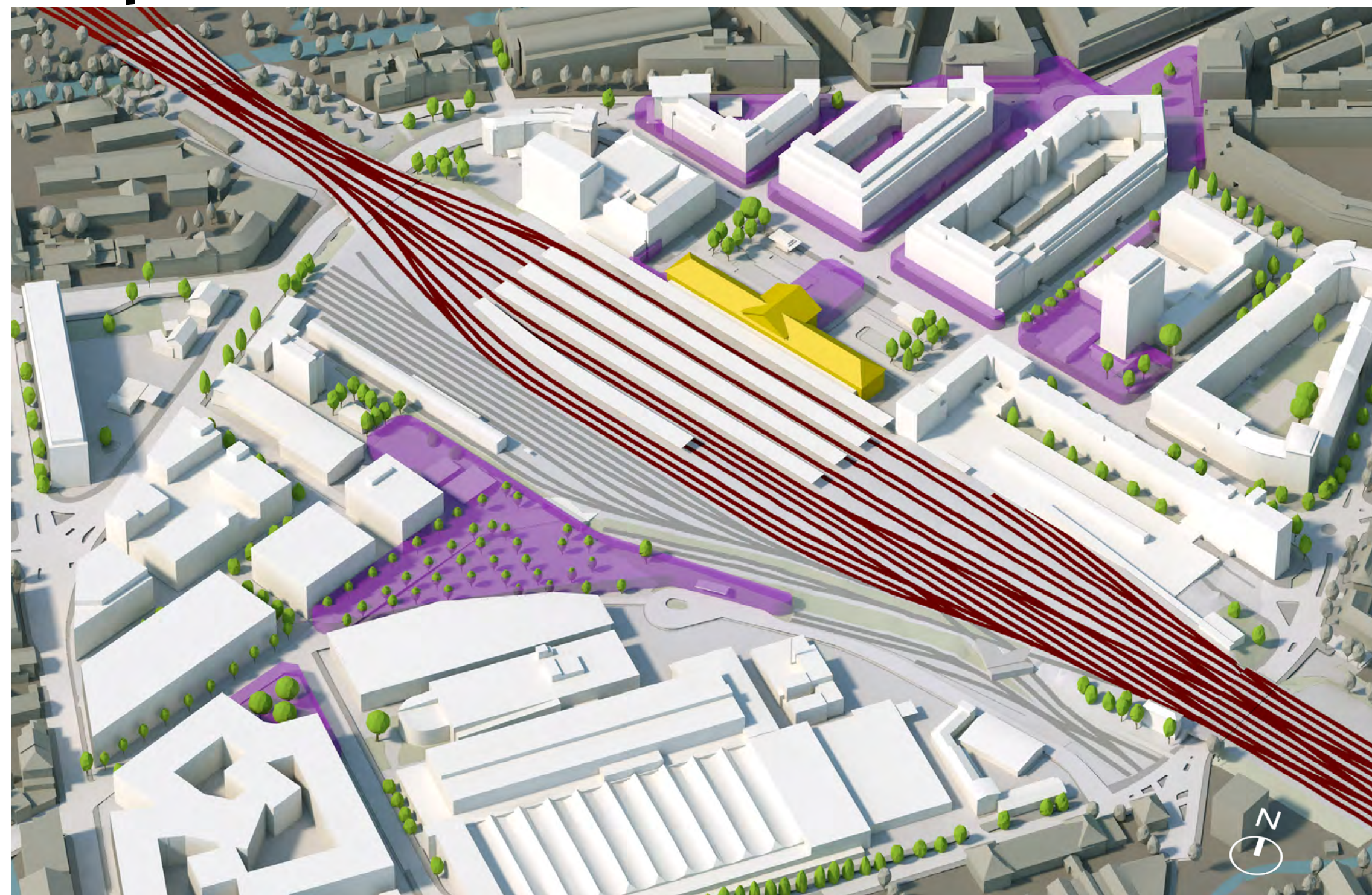


L'influence du secteur de la gare s'étend toutefois bien au-delà du périmètre de planification. C'est la raison pour laquelle la planification tient également compte du contexte de la ville et de la région.

Contexte

Le secteur de la gare revêt une importance centrale pour Bienne et pour toute la région. Il constitue une plaque tournante régionale en matière de transports, un trait d'union entre le centre-ville et le lac et une composante essentielle du centre de Bienne. Les exigences en termes d'affectation et les besoins y sont donc aussi nombreux que variés et il convient de les combiner au mieux.

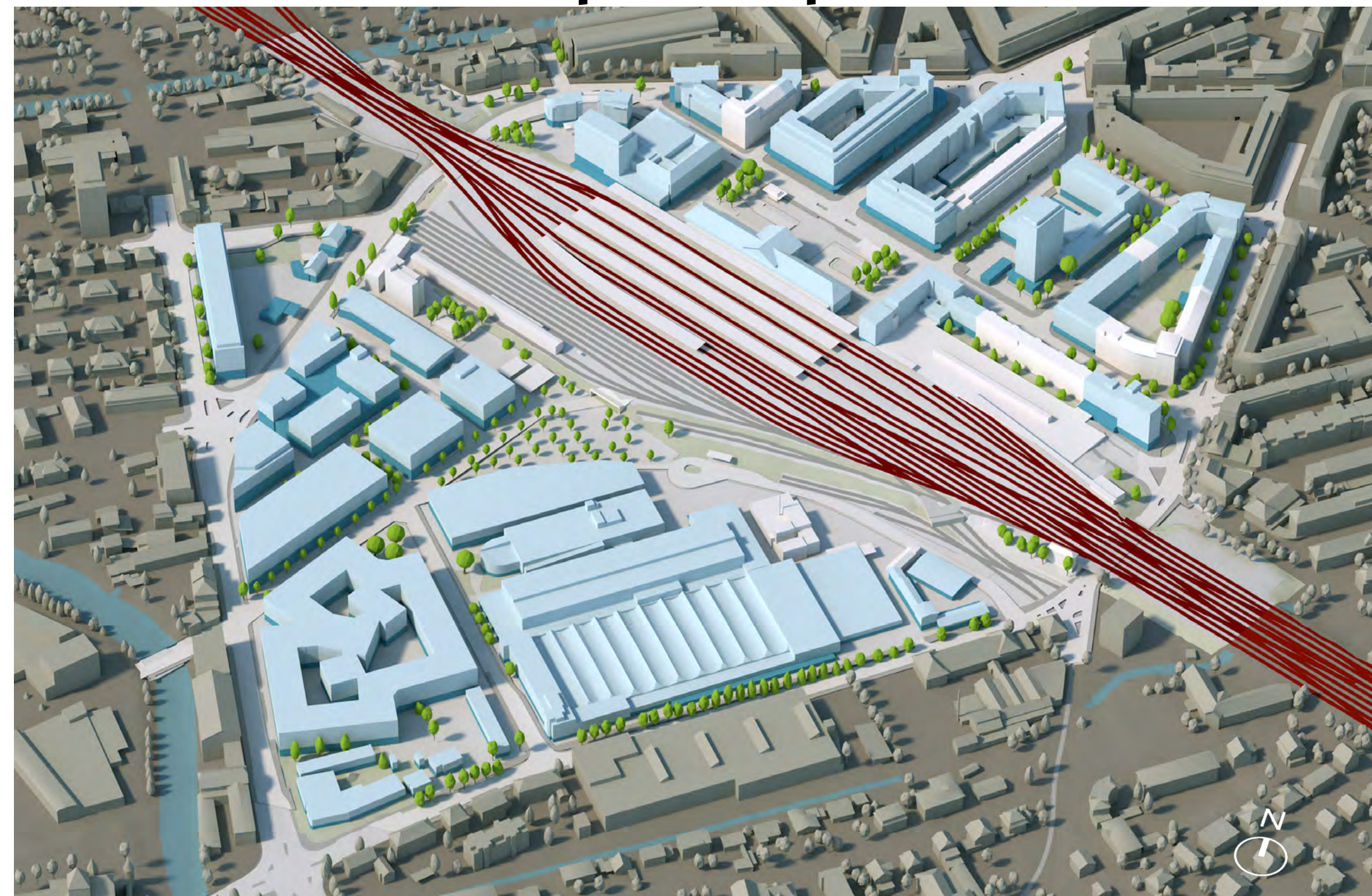
Multiplicité des zones sociales et de rencontre



Le secteur de la gare n'est pas un simple lieu d'arrivée et de départ, c'est aussi un point de rendez-vous, un lieu de sortie et une plaque tournante pour différents types d'événements. Les groupes les plus divers de la population s'y rencontrent : on vient y faire ses courses, y manger, y faire la fête et y organiser des manifestations.

Les exigences en termes d'affectation du périmètre évoluent tout au long de la journée. Le matin et la fin de l'après-midi sont dominés par les flux pendulaires. En cours de journée, la population vient s'y restaurer et faire des achats, tandis qu'en soirée, les alentours de la place du Général-Guisan et d'une partie de la place de la Gare deviennent des lieux de sortie.

Forte densité de services publics et privés



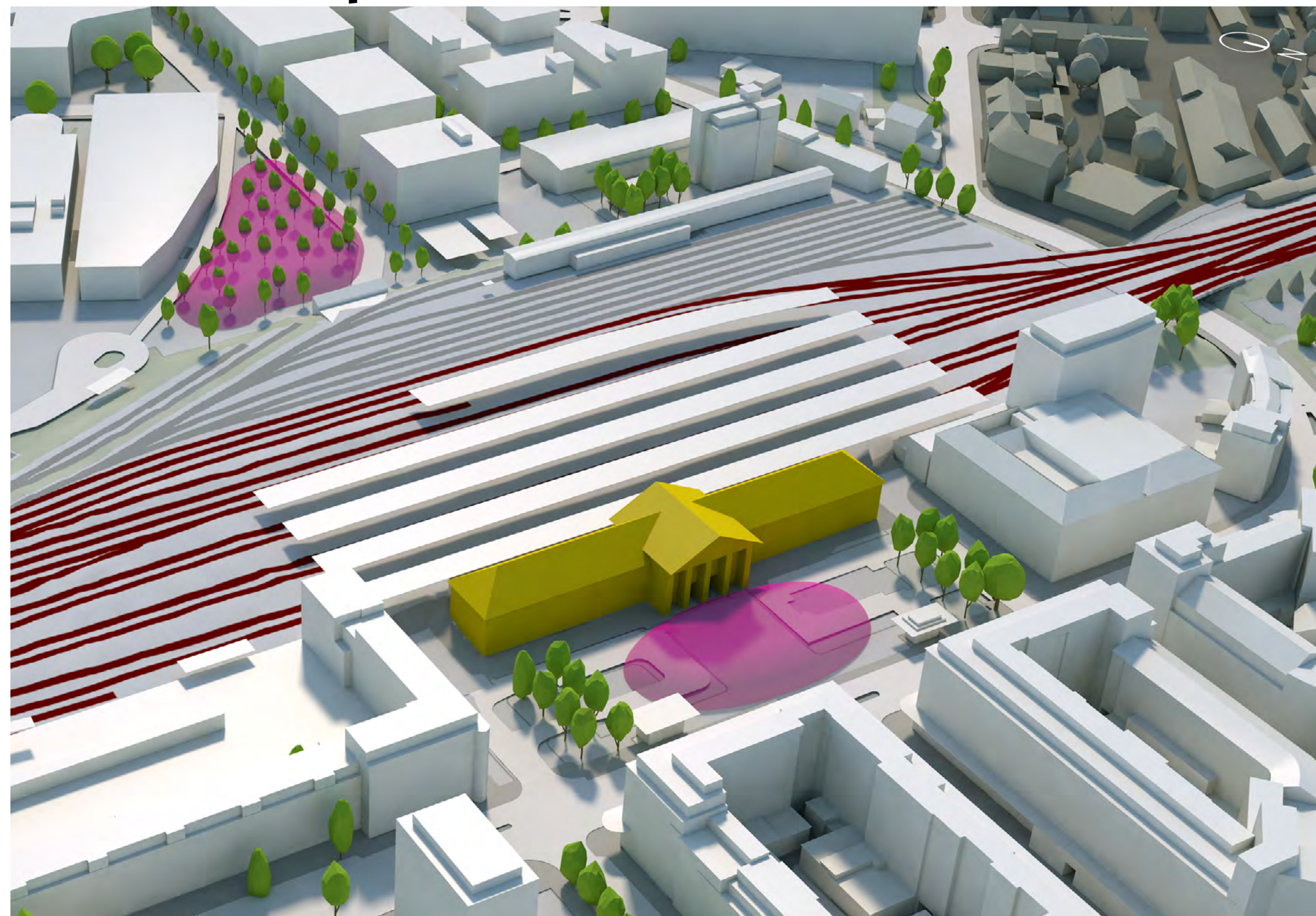
Le secteur de la gare se caractérise par une forte densité de prestataires de services publics et privés. La gare en elle-même et ses abords nord comptent de nombreux restaurants, cafés, bars, magasins et institutions publiques ou semi-publiques, telles que le centre médical, l'École de Musique, la Maison du Peuple, le service de taxis, la Poste et les CFF. Le sud de la gare rassemble également différents établissements semi-publics (centres de formation, centre commercial, EMS).

Nombre de ces prestataires de services ont besoin de disposer de voies fonctionnelles pour leurs livraisons et d'un espace pour le transbordement des marchandises. L'accès des poids lourds aux principaux lieux de livraison doit aussi rester possible.

Pourquoi le secteur de la gare de Bienne est-il si important ?

- C'est un lieu où l'on vit, travaille et étudie. On va dans ses restaurants, ses bars et ses commerces. On y fait des courses ou on traverse le secteur pour se rendre dans d'autres quartiers de la ville ou dans d'autres localités.
- C'est également une plaque tournante de la mobilité régionale : on y prend le train pour aller travailler ou partir en vacances, on y passe du train au bus, on vient y chercher des amis, on y stationne son vélo ou sa voiture, on y prend un taxi ou une voiture en auto-partage.
- C'est une partie du cœur de l'agglomération et un quartier à part entière. C'est également un pôle économique et de formation.
- C'est un trait d'union entre le centre-ville au nord, la zone de détente au bord du lac et le sud de l'agglomération.

Utilisations temporaires



Le périmètre est aussi largement utilisé pour des événements temporaires. La place Robert-Walser, la place de la Gare et la place du Général-Guisan accueillent des manifestations.

Lors d'événements sportifs, le passage de la gare et le terminal des cars au sud de celle-ci permettent de canaliser les flux des personnes venant y assister.

Un séjour de qualité pour toutes et tous

Le secteur de la gare doit permettre à tous les usagers et usagères et tous les résidents et résidentes d'y séjourner de manière sûre et attrayante, en offrant entre autres :

- des places de quartier attrayantes
- des zones de rencontre,
- des zones de détente et d'attente,
- des accès pour les personnes en situation de handicap.

La Ville de Bienne a pour objectif d'améliorer la qualité de séjour dans les espaces publics du périmètre en les diversifiant et en les reliant entre eux.

Interventions nécessaires dans le secteur de la gare

Le secteur de la gare de Bienne est en mutation. Au nord, les capacités de la place de la Gare sont arrivées à leurs limites, alors qu'au sud, de grands projets de développement lui confèrent une nouvelle fonction. En outre, plusieurs projets d'assainissement et d'entretien doivent être réalisés ces prochaines années. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de repenser ce périmètre et d'élaborer une base de planification qui bénéficie d'un large soutien.

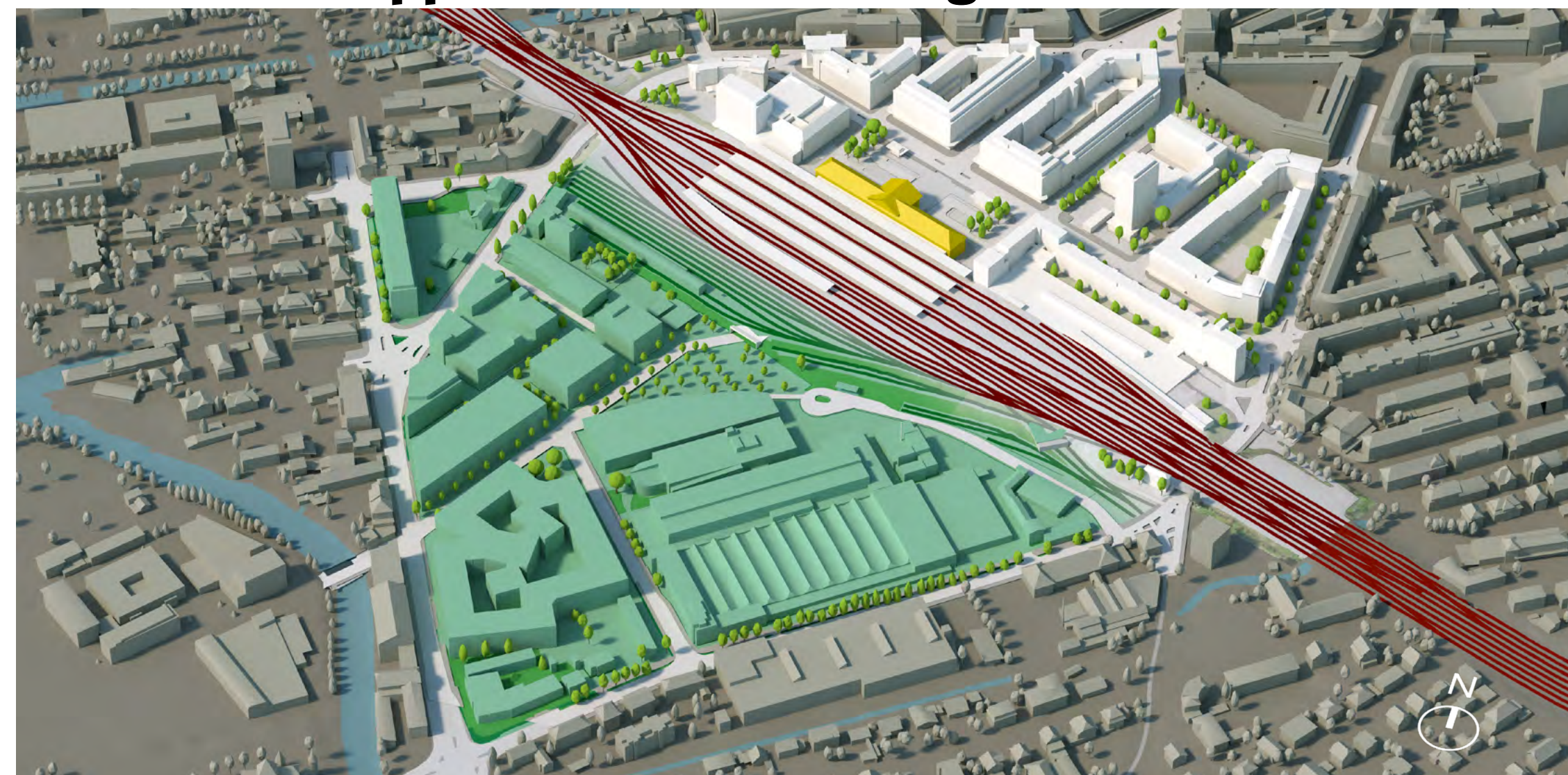
Surcharge des infrastructures au nord de la gare



Les infrastructures de mobilité situées au nord de la gare sont complètement surchargées à l'heure actuelle. Les arrêts de bus sont répartis de manière peu lisible par manque d'espace, les

places de stationnement, tant pour le trafic individuel motorisé que pour les vélos, sont constamment engorgées, et les espaces routiers ne sont plus sûrs pour l'ensemble des usagers et usagères.

Pôle de développement au sud de la gare



La zone située au sud de la gare est un pôle de développement cantonal. Un centre de services et de formation avec accès direct à la gare y est en construction depuis plusieurs années (Switzerland

Innovation Park, campus de la Haute école spécialisée bernoise, etc.).

Pourquoi devons-nous repenser le secteur de la gare de Bienne ?

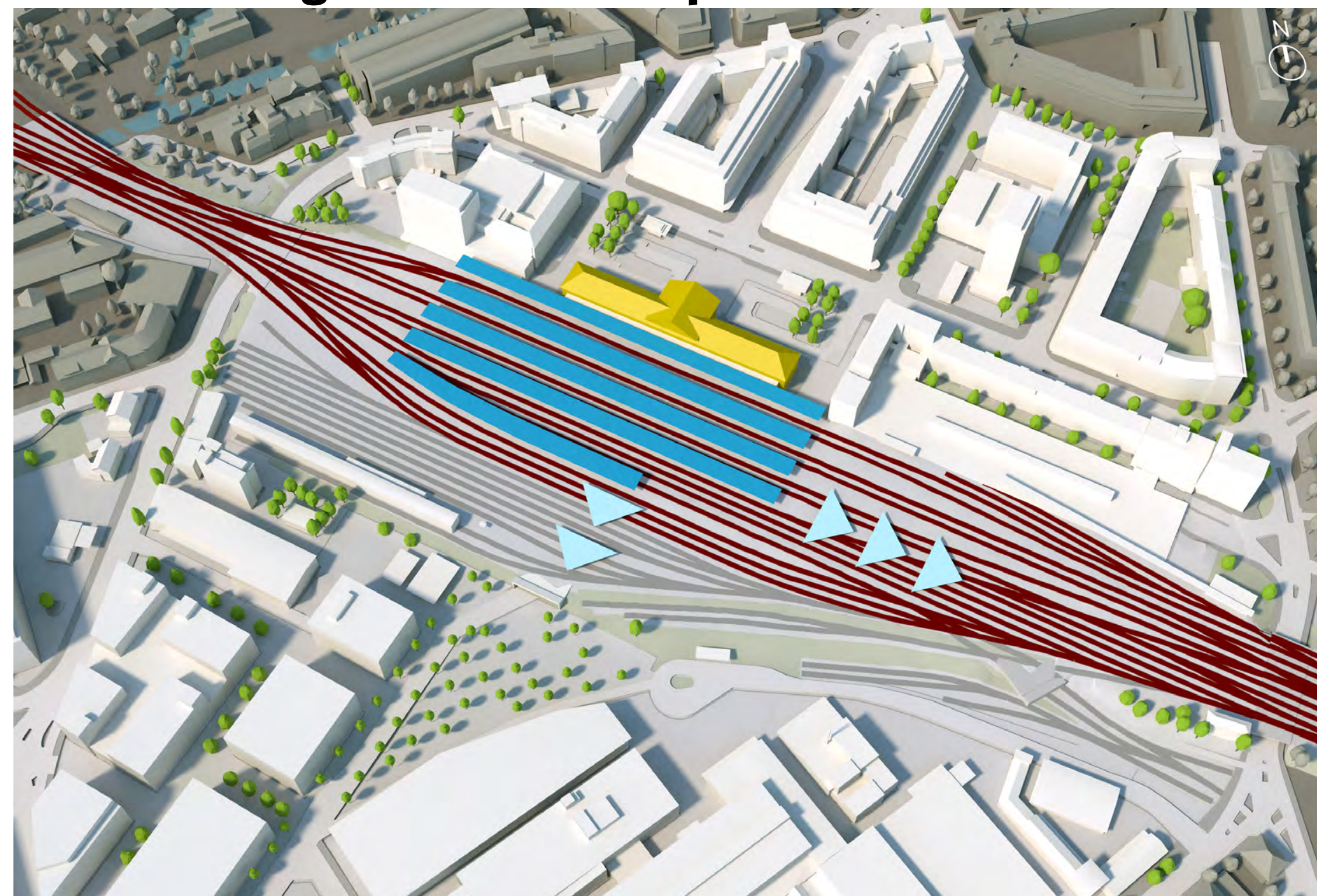
- **Utilisation intense :** le secteur arrive actuellement à la limite de ses capacités en tant que quartier du centre-ville et plaque tournante de la mobilité.
- **Mobilité en pleine mutation :** des questions se posent aujourd'hui sur l'emplacement des arrêts de bus, sur les accès des voitures aux aires de dépose rapide, sur les voies piétonnes ainsi que sur la gestion du trafic tout autour de la gare.
- **Pôle économique et de formation :** à l'origine, le secteur de la gare était surtout tourné vers le nord de la ville. Aujourd'hui, un pôle économique et de formation au rayonnement national est en train de voir le jour dans la zone sud, transformant la fonction et le caractère du périmètre. Les nouveaux défis qui en découlent s'accompagnent également de nouvelles possibilités.
- **Agrandissement de la gare :** les CFF travaillent depuis plusieurs années à l'agrandissement des capacités des grandes gares de Suisse ; la longueur des rames augmente, si bien qu'il faut des infrastructures adaptées (quais plus larges et plus longs, par exemple).

Forte pression du trafic autour de la gare



Le périmètre de la gare est une plaque tournante de la mobilité régionale, caractérisée par une densité extrême des flux (trafic individuel motorisé, taxis, transports publics, circulation piétonne et cycliste). Cet important trafic exerce une pression trop élevée sur le périmètre, en particulier aux heures de pointe.

Nécessaire augmentation des capacités des infrastructures CFF



Les quais de la gare de Bienne atteignent leurs limites en termes de capacités. Un projet de réaménagement à long terme des CFF prévoit d'allonger et d'élargir les quais pour qu'ils puissent absorber la hausse du volume de passagères et passagers. Un nouveau passage piétonnier sous voies est ainsi né-

cessaire dans la zone est de la gare, tandis que l'utilisation du passage existant situé dans la zone ouest sera renforcée, également depuis le côté sud. Un passage sous voies sera construit en coordination avec la gare ASM, dont le quai devra être mis au même niveau que ceux de la gare CFF.

Pourquoi faut-il développer un concept d'affectation doté d'une assise solide ?

- Le secteur de la gare va connaître de nombreuses transformations (rénovations, agrandissement de la gare, nouveau pôle économique et de formation au sud) qui seront menées en parallèle et devront donc être parfaitement coordonnées.
- Si elles sont engagées de manière isolée, les mesures ne seront pas efficaces ; les futurs projets doivent poursuivre un objectif commun. C'est pour cette raison que la Ville de Bienne repense le périmètre dans sa globalité et intègre les besoins de la population dans ses réflexions.
- Il faut discuter des besoins actuels et futurs, et les coordonner autant que possible.
- La Ville de Bienne souhaite développer ce périmètre de manière à ce qu'il réponde aux besoins de la population.

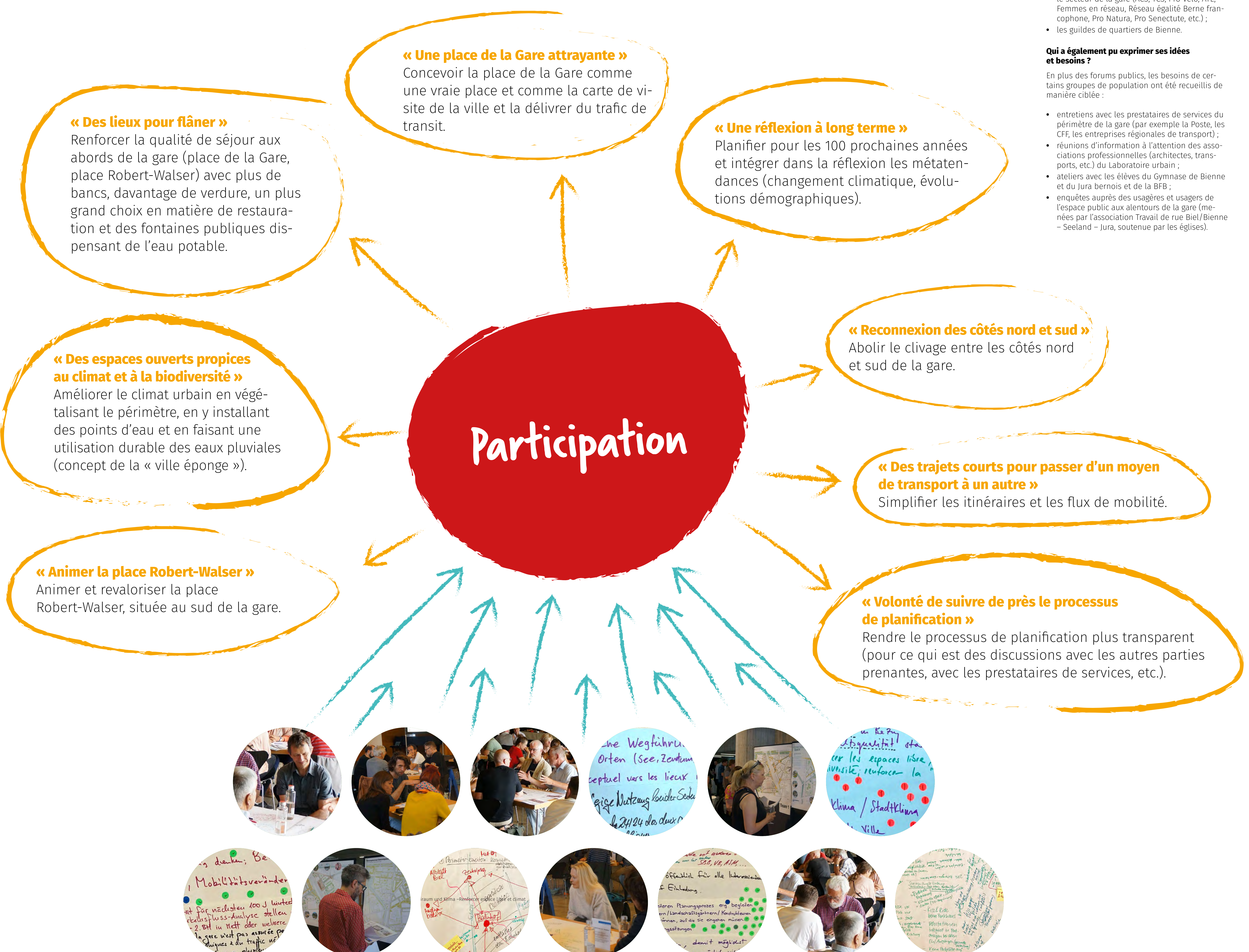
Achèvement du réseau de voies cyclables



Forums publics pour fixer ensemble les priorités

Les forums publics ont permis de clarifier, parmi tous les aspects du développement du secteur de la gare, ceux qui devaient être intégrés dans la planification. Toutes les personnes intéressées ont pu donner leur point de vue sur les travaux de planification.

Quelles sont les principales recommandations à l'issue des forums ?



Qui était convié ?

Quatre forums publics entre 2022 et 2024 ont permis à toutes les personnes intéressées de faire des propositions pour les travaux de planification. Chaque forum a été annoncé à grand renfort de publicités dans l'espace public, dans les médias régionaux et sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, certains groupes cibles y ont été spécifiquement conviés :

- les propriétaires fonciers du périmètre ;
- les artisans-commerçants et professionnels du périmètre ;
- les habitants du périmètre ;
- les associations et les organisations susceptibles de revendiquer des affectations dans le secteur de la gare (ACS, TCS, Pro Velo, ATE, Femmes en réseau, Réseau égalité Berne francophone, Pro Natura, Pro Senectute, etc.) ;
- les guildes de quartiers de Bienne.

Qui a également pu exprimer ses idées et besoins ?

En plus des forums publics, les besoins de certains groupes de population ont été recueillis de manière ciblée :

- entretiens avec les prestataires de services du périmètre de la gare (par exemple la Poste, les CFF, les entreprises régionales de transport) ;
- réunions d'information à l'attention des associations professionnelles (architectes, transports, etc.) du Laboratoire urbain ;
- ateliers avec les élèves du Gymnase de Bienne et du Jura bernois et de la BFB ;
- enquêtes auprès des usagers et usagers de l'espace public aux alentours de la gare (menées par l'association Travail de rue Biel / Bienneseeland - Jura, soutenue par les églises).

Élaboration de scénarios sous la forme d'une planification test

Trois équipes interdisciplinaires ont élaboré les scénarios pour le développement du secteur de la gare dans le cadre d'une planification test selon la norme SIA 143.

Procédure de la planification test

1. Analyse préparatoire de la situation portant sur l'urbanisme, la mobilité et l'espace public et recueil des exigences en termes d'affectation de la population (forum 1).

2. Élaboration des exigences auxquelles la planification test doit satisfaire après leur soumission aux différents groupes cibles (population en général au forum 2, prestataires de services, spécialistes) et au collège d'expertes et d'experts.

3. Élaboration des scénarios par trois équipes interdisciplinaires travaillant dans les domaines de la mobilité, de l'urbanisme, de l'architecture paysagère et de la sociologie, en dialogue avec le collège d'expertes et d'experts.

4. Discussion des résultats intermédiaires avec la population, au forum 3, les prestataires de services et les spécialistes ; réactions collectées par le collège d'expertes et d'experts.

5. Mise au point des scénarios sur la base de ces retours.

6. Recommandations du collège d'expertes et d'experts sous la forme d'un rapport final.

Les résultats de la planification test sont exposés au 1^{er} étage

Qu'est-ce qu'une planification test ?

Une planification test consiste en l'élaboration d'une solution pour le développement d'un périmètre par différentes équipes de planification. Ces dernières ne sont pas en concurrence, mais entretiennent au contraire un dialogue étroit. Les planifications tests sont particulièrement indiquées pour réaliser des tâches exigeantes aux contours incertains, dans des situations où aucune orientation claire ne se dessine, dans lesquelles on souhaite comparer et discuter plusieurs scénarios afin de trouver la meilleure solution. La planification test est un outil d'assurance qualité fréquemment utilisé lors de processus de planification. Elle est mise en œuvre conformément aux directives de la SIA.

Les équipes de planification chargées du développement des scénarios

- Basler & Hofmann SA (planification des transports), van de Wetering Atelier für Städtebau (atelier d'urbanisme), Hager Partner AG (architecture paysagère), archipel – Planung und Innovation GmbH (affectations)
- Gehl Architects ApS (urbanisme, architecture paysagère, sociologie), Kontextplan AG (planification des transports)
- Lorenz Eugster Landschaftsarchitektur und Städtebau (architecture paysagère et urbanisme), Pool Architekten (urbanisme), Sascha Roessler (climat), Schneiter Verkehrsplanung (planification des transports), Zeugin-Gölker Immobilienstrategien (affectations et sociologie)

Le collège d'expertes et d'experts

- Pierre Feddersen, architecture, urbanisme et aménagement du territoire (président)
- Nathalie Luyet, architecture et urbanisme
- Ueli Weber, planification des transports et de la mobilité
- Nathalie Mongé, architecture paysagère et climat urbain
- Joëlle Zimmerli, sociologie
- Christoph Schläppi, histoire de l'architecture
- Florence Schmolli, urbanisme de la Ville de Bienne
- Roger Racordon, infrastructures de la Ville de Bienne

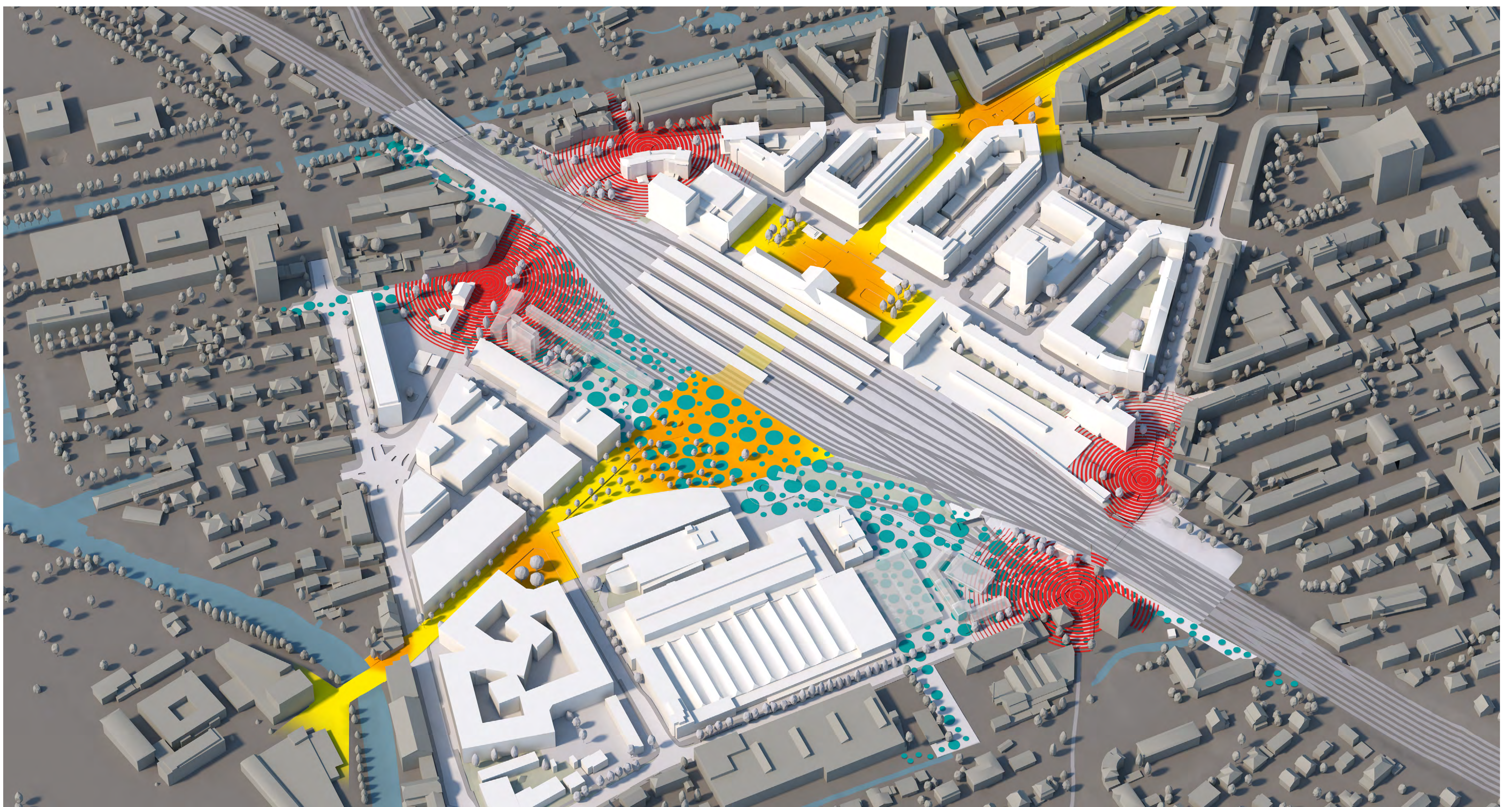
Rapport final de la planification test (en allemand)



www.biel-bienne.ch/secteur-gare_rapport-final

Réflexions de base du concept d'affectation

Fort de ses qualités intrinsèques, le secteur de la gare doit continuer à se développer en s'appuyant sur des directives claires. L'objectif est qu'il devienne un centre régional attrayant et vivant, étroitement lié aux quartiers qui l'entourent, tout en demeurant un espace de rencontres, qui propose par ailleurs un large éventail de services.



Réflexions de base

Le secteur de la gare est un élément essentiel du centre de Bienne et le restera. Il doit faire partie intégrante du quotidien des personnes qui vivent et travaillent à Bienne ou y séjournent. Ce secteur doit être vivant, pluriel et vert. Dans le même temps, il doit être à la hauteur de ses fonctions de plaque tournante de la mobilité durable et de quartier du centre-ville situé sur l'axe reliant la ville et le lac. Cette vocation nécessite un développement qui s'appuie sur ce qui existe, qui maintienne des espaces ouverts et relie les lieux les uns aux autres.

Afin de répondre au mieux aux différents besoins associés au secteur de la gare, trois principes ont été énoncés :

Traversée : une liaison dédiée en priorité à la circulation piétonne traversant des places publiques animées

Parvis : quatre places représentatives du quartier, conçus comme des points d'entrée vers la gare mais aussi comme des points de jonction avec les différentes parties de la ville qui les entourent

Mosaïque : un espace de verdure doté d'un potentiel de développement qui renforce la cohésion et s'étend le long des voies ferrées

Une porte d'entrée vers la ville pour les personnes qui viennent à Bienne, une porte sur le monde pour les Biennaises et Biennois

Le secteur de la gare doit être un centre régional attrayant au cœur de Bienne. Il doit connecter la ville et sa population à la région, proposer des lieux de rencontre et offrir une large palette de services – cette combinaison opère déjà son charme aujourd'hui et cela doit rester ainsi à l'avenir !

Le principe de « traversée »

La traversée relie entre elles des places emblématiques du centre de Bienne et crée un continuum entre le centre-ville et le lac/Nidau.



Quelle en est l'idée ?

La traversée permet à toute personne de se déplacer à pied, de façon commode et agréable. Son parcours est animé sur toute sa longueur et sa fréquentation est intensive : la traversée passe par les places du centre de Bienne (la place Centrale, la place du Général-Guisan, la place de la Gare, la place Robert-Walser, etc.) et est jalonné d'une multitude d'offres de services. Elle crée ainsi un lien fort et continu entre le centre-ville et le lac/Nidau et offre simultanément un accès à la gare.

Quels en sont les principaux aspects ?

La traversée assure différentes fonctions :

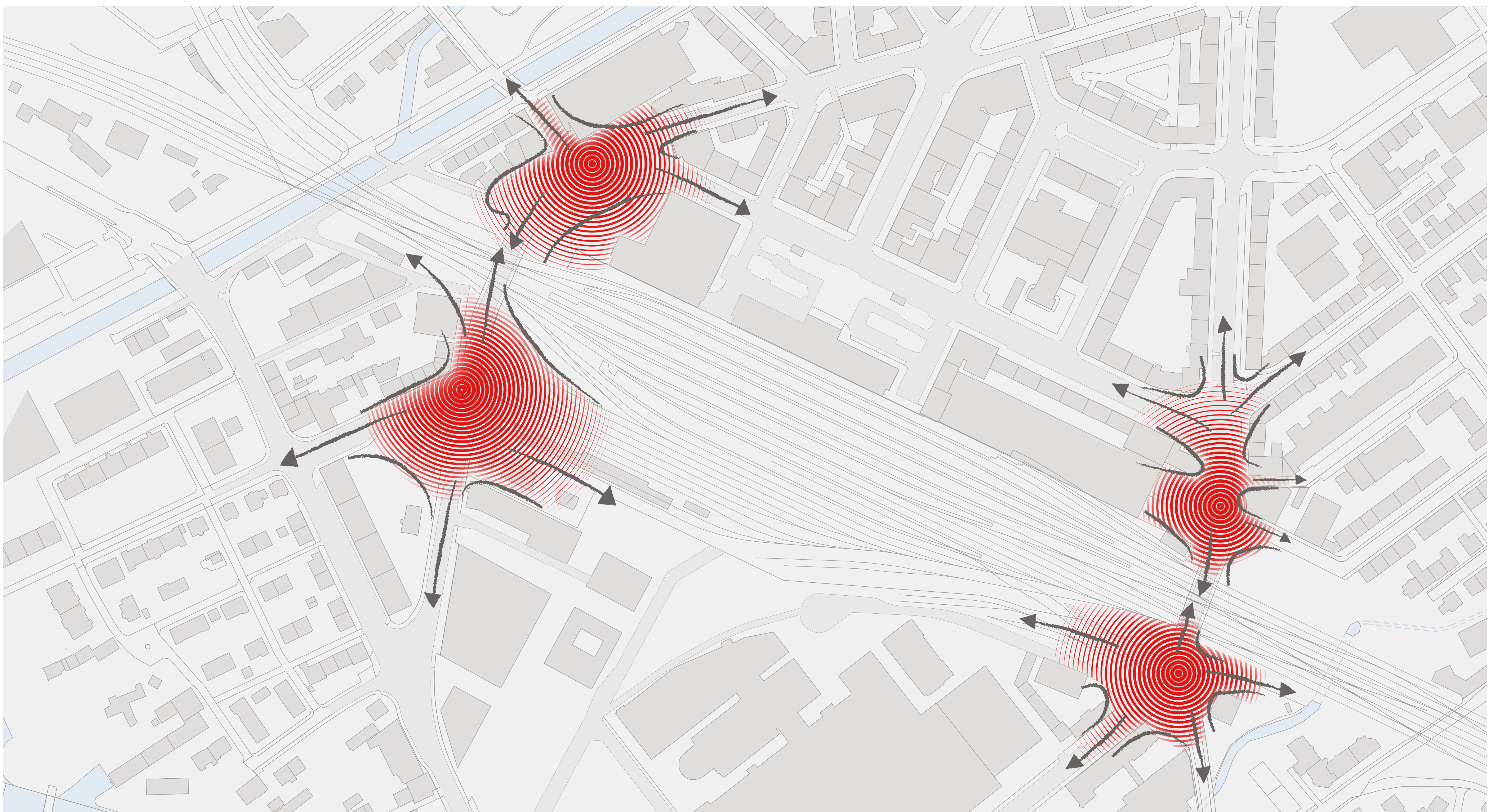
- Orientation, ouverture d'un itinéraire par la création d'un continuum entre la ville et le lac/Nidau
- Connexion des places emblématiques situées entre le centre-ville de Bienne et la Vieille Ville de Nidau
- Axe de liaison continu donnant priorité aux piétonnes et piétons
- Accès à la gare

Quels en sont les avantages ?

- Liaison de bout en bout entre le centre-ville et le lac/Nidau passant par une série de places qui lui confère une qualité de séjour élevée
- Liaison attrayante pour les piétonnes et piétons (priorité à la circulation piétonne, traversées fonctionnelles des routes)

Le principe de « parvis »

Les parvis proposent une ouverture de la gare dans toutes les directions. Ils permettent de changer de moyen de transport et désengorgent la place de la Gare. Parallèlement, ils constituent un point de rencontre pour le voisinage et revitalisent ainsi les quartiers adjacents.



Quelle en est l'idée ?

Les parvis sont des lieux qui relient la gare aux quartiers alentour. Ils sont animés, invitent à y séjourner et offrent, dans le même temps, un accès direct à la gare. On peut y changer de moyens de transport, faire des achats ou se rencontrer. En fonction du parvis, on trouve des places de stationnement pour vélos, des commerces locaux ainsi que des arrêts de bus ou des stations de taxis. Quatre parvis sont prévus, au nord et au sud des voies ferrées, à proximité des deux passages souterrains :

- Place Urania
- Place Johann-Verresius
- Rue de la Gabelle/rue de Morat
- Rue d'Aarberg/rue des Bains

Quels en sont les principaux aspects ?

Les parvis assurent différentes fonctions :

- Ils offrent un accès à la gare.
- Ils constituent des points de correspondance pour les usagers et usagers des transports publics (par de nouveaux accès aux quais de la gare depuis la rue de Morat et la rue des Bains).
- Ils constituent des « points d'entrée » vers la gare et relient ce périmètre aux quartiers avoisinants.
- Ils sont des centres de quartier qui dynamisent le secteur.
- Ils créent une valeur ajoutée pour les personnes qui y changent de moyens de transport ou qui y travaillent et pour les habitantes et habitants qui souhaitent, par exemple, faire des courses.

Quels en sont les avantages ?

- Ouverture de la gare dans toutes les directions
- Passage efficace et direct du vélo/bus au train
- Désengorgement de la place de la Gare
- Revitalisation des quartiers et promotion du vivre ensemble
- Davantage de possibilités pour une affectation commerciale attrayante

Le principe de « mosaïque »

La mosaïque invite à la flânerie et à la détente, contribue à façonner un climat urbain agréable et accorde à l'espace public une place centrale. Simultanément, elle propose une liaison attrayante pour la circulation piétonne et cycliste le long des voies.



Quelle en est l'idée ?

La mosaïque propose un espace composite permettant une utilisation flexible sur le côté sud de la gare. Elle se démarque par ses fleurs et ses arbres et offre un espace où il fait bon flâner, se retrouver ou s'attarder. Dans le même temps, elle représente une liaison attrayante pour les cyclistes ou les piétons et les piétons qui se rendent, par exemple, du Champ-du-Moulin à la gare ou de la gare au canal de la Suze. La mosaïque évoluera au fil des années. L'implantation d'activités dans ce secteur peut, dans un premier temps, prendre la forme d'affectations temporaires, comme des restaurants existant pour une durée limitée. À long terme, il est possible d'y envisager des logements qui revitaliseront d'autant le secteur. Le développement de la mosaïque privilégiera l'espace public à l'espace bâti.

Quels en sont les principaux aspects ?

La mosaïque assure différentes fonctions :

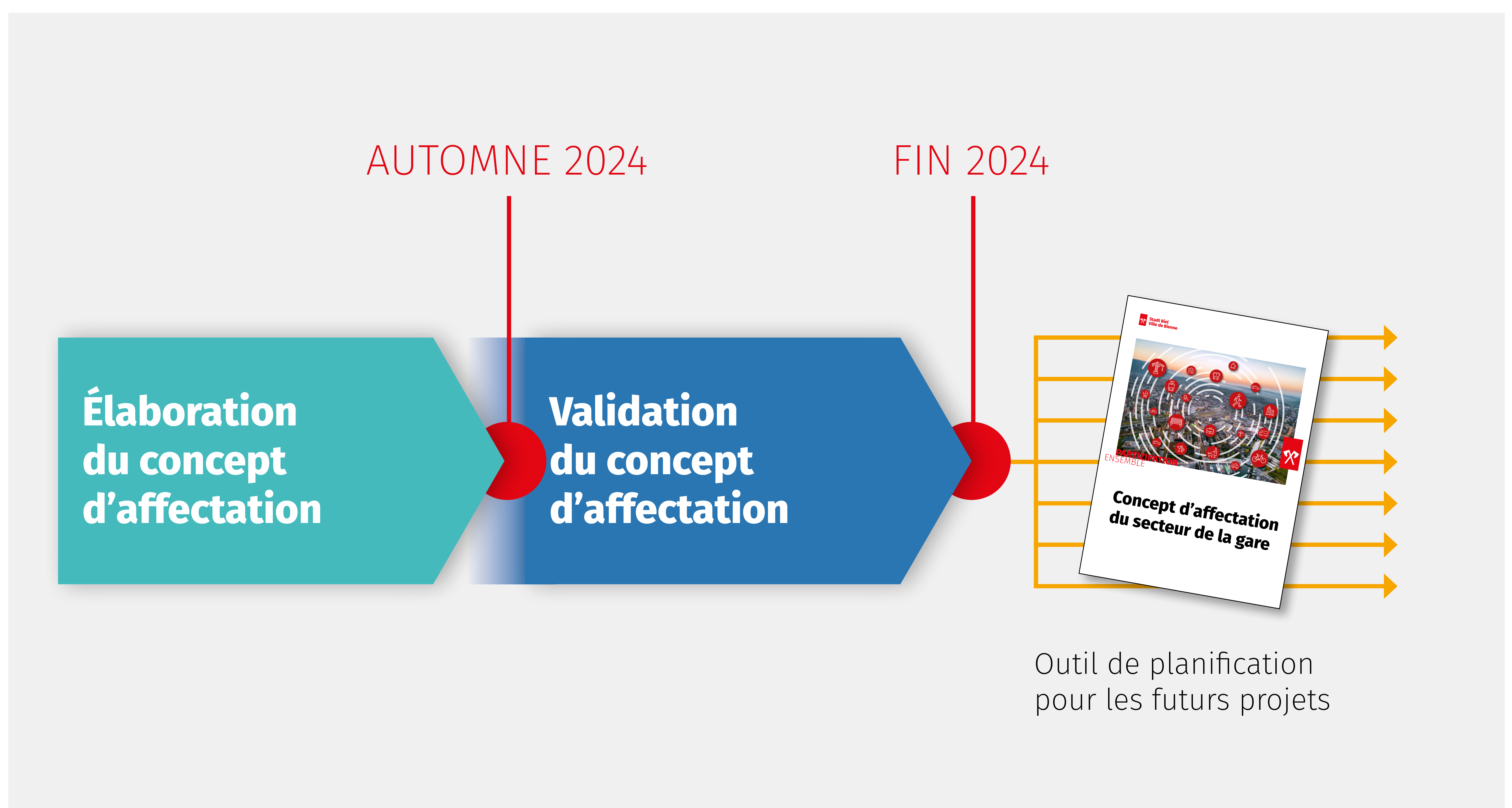
- Espace public mixte aux vocations diverses et flexibles
- Liaison pour les cyclistes et les piétons et piétons longeant les voies ferrées du côté sud (Champ-du-Moulin – Quai du Bas/lac)
- Création d'espaces verts
- Lutte contre les îlots de chaleur urbains en favorisant les surfaces perméables et en plantant de la végétation (ombre)

Quels en sont les avantages ?

- Vaste espace public aux affectations variées
- Beaucoup de verdure et de places ombragées ayant une incidence positive sur le climat urbain
- Liaison attrayante pour la circulation piétonne et cycliste
- Environnement attrayant pour toutes et tous
- Potentiel de relèvement de la part d'habitation

Prochaines étapes de l'élaboration du concept d'affectation

Le concept d'affectation sera finalisé d'ici la fin 2024, validé par le Conseil municipal de Bienne puis servira d'outil de planification stratégique.



La finalisation du concept d'affectation aura lieu en plusieurs étapes :

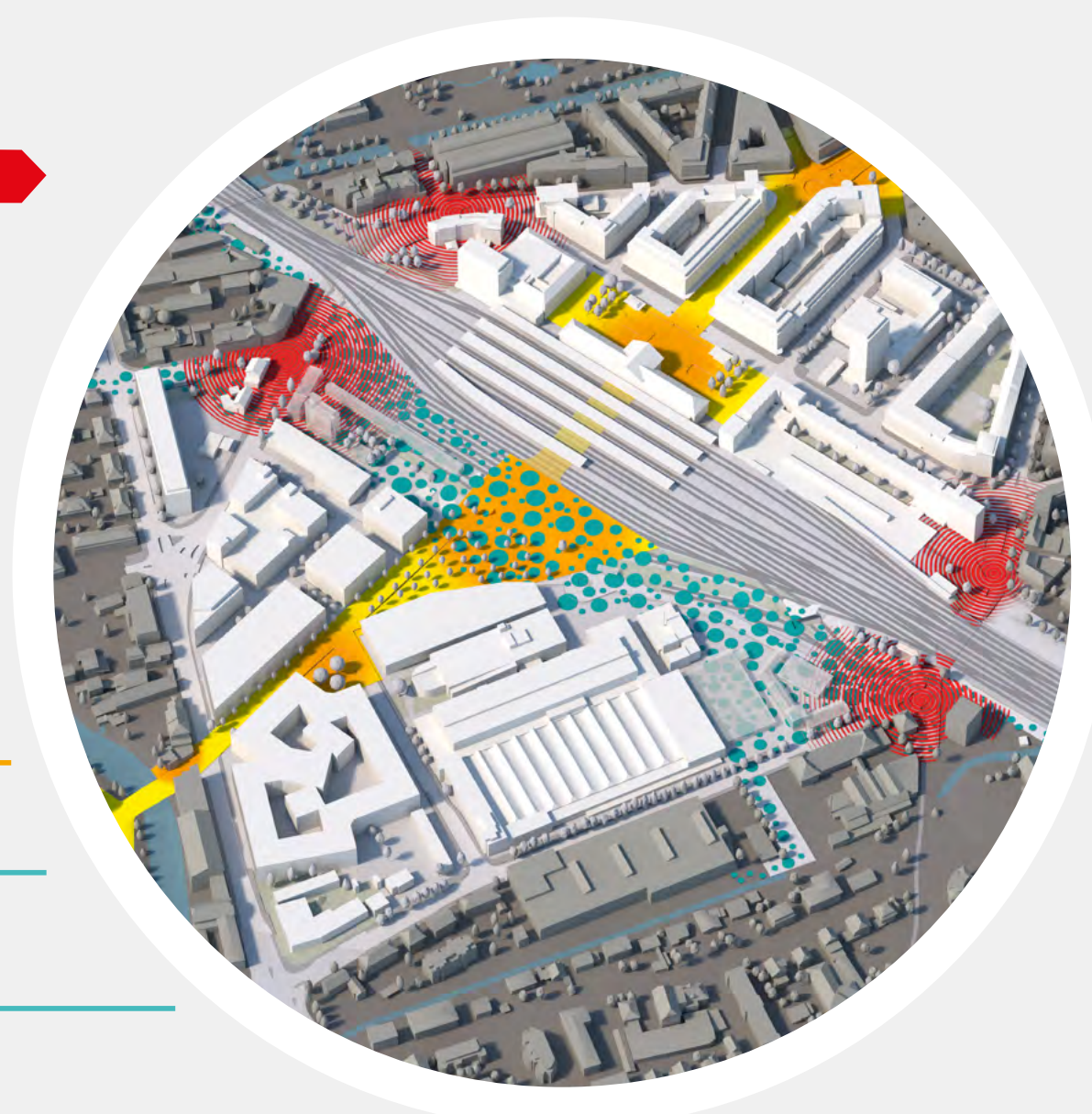
1. Le concept d'affectation sera élaboré d'ici à l'automne 2024 à partir des propositions formulées par la population.
2. Il sera validé par le Conseil municipal de Bienne fin 2024 et publié sous sa forme définitive.
3. Une fois adopté, il servira d'outil de planification aux autorités et sera également repris dans le plan directeur et dans le plan de zones ainsi que dans les programmes de projets et d'investissement.

Le concept d'affectation comme base de planification

Le concept d'affectation donne une vue d'ensemble du développement du secteur de la gare. Il sert de base aux projets de planification et de construction et régit leurs interactions. Les réflexions sous-tendant le concept prendront ainsi forme, petite touche par petite touche, sur une longue période.



Le concept d'affectation ne constitue pas une proposition d'aménagement, il définit le cadre général de la planification des différents projets à venir, qu'ils soient financés par les fonds publics ou par des investissements privés, comme les mesures de circulation, l'adaptation des infrastructures, l'aménagement des espaces publics ou les projets de construction. Le concept d'affectation permet d'identifier les interdépendances entre les projets à venir et de bien coordonner ces derniers. Il laisse néanmoins assez de marge de manœuvre pour pouvoir intégrer de nouveaux besoins ou de nouvelles exigences dans les différents projets.



Projets en cours et prévus dans le secteur de la gare

Le secteur de la gare ne cesse de se développer. Aujourd'hui déjà, plusieurs projets sont en cours ou programmés. Ils ont déjà été pris en compte lors de l'élaboration du concept d'affectation et sont menés en adéquation avec les réflexions sous-tendant le concept d'affectation.

Construction du campus Biel/Bienne de la Haute école spécialisée bernoise (BFH)

Le campus Biel/Bienne sort de terre au sud-ouest de la gare de Bienne, sur l'ancienne aire Feldschlössli. Il est facilement accessible à pied, à vélo, par les transports publics ou encore en voiture.

Début des travaux : 2024
Fin des travaux : 2027

Réaménagement de la rue Johann-Aberli

Le réaménagement de la rue Johann-Aberli sera effectué parallèlement à la réalisation du campus Biel/Bienne afin d'améliorer, en autres, les conditions de circulation pour les cyclistes et la desserte du campus.

Mise en œuvre : 2027

Construction de la Maison de santé et de prévention

Un centre de compétences axé sur la prévoyance vieillesse et les soins médicaux ambulatoires spécialisés verra le jour sur la parcelle sise au numéro 72 de la rue d'Aarberg.

Début des travaux : 2024
Fin des travaux : 2026

Réaménagement du passage souterrain de la rue d'Aarberg

Le passage souterrain de la rue d'Aarberg sera réaménagé afin de le rendre plus attrayant et plus sûr pour la circulation cycliste (adaptation des marquages, suppression de places de stationnement).

Mise en œuvre : 2025

Nouveaux arrêts de bus Swiss Innovation Park et Rue de Morat

Un nouvel arrêt de bus sera implanté dans la rue d'Aarberg, à hauteur du Switzerland Innovation Park ; il remplacera les arrêts Résidence et Place Guido-Müller et desservira aussi le futur campus. Un nouvel arrêt de bus sera par ailleurs installé dans la rue de Morat, au niveau des Abattoirs.

Mise en œuvre : 2025/2026

Réaménagement de la place de la Gare

Comme le prévoit le concept d'affectation, la place de la Gare sera libérée du trafic, ce qui ouvrira la voie à son réaménagement.

Planification : à partir de 2025
Début des travaux : env. 2030

Réaménagement de l'axe rue d'Aarberg-rue du Débarcadère

L'axe bordant le périmètre de la gare entre la place Guido-Müller et le canal de la Suze sera réaménagé en deux temps : le tronçon de la rue d'Aarberg entre la place Guido-Müller et la place Jean-Jacques-Rousseau puis le tronçon de la rue du Débarcadère entre la place Jean-Jacques-Rousseau et le quai du Bas.

Planification : à partir de 2025
Début des travaux : env. 2028

Axe cyclable Champ-du-Moulin-Gare sud

La liaison entre le chemin du Champ-du-Moulin et la gare sud, qui nécessitera l'installation de passerelles au-dessus de la rue Alfred-Aebi et de la rue de Morat, remédiera à une interruption majeure du réseau cyclable régional.

Planification : à partir de 2025
Début des travaux : env. 2032

Agrandissement de la gare par les CFF

Les CFF travaillent depuis plusieurs années à l'agrandissement des grandes gares de Suisse. D'importants travaux de transformation sont prévus à la gare de Bienne.

Début des travaux : de moyen à long terme

Élargissement de l'offre de transports publics et ajustements en continu de la régulation du trafic

Dans le sillage des projets d'aménagement, d'infrastructure et de construction mentionnés ci-avant, le secteur de la gare connaîtra également des évolutions au niveau du schéma de circulation.

- La Ville de Bienne et les communes de l'agglomération développent l'offre de transports publics dans la région selon un rythme quadriennal. Cet élargissement progressif de l'offre repose sur les bases de planification adoptées en 2023, que sont le « Concept transports publics 2035 de l'agglomération de Bienne » et la « Vision RER Bienne 2045 ».
- Des ajustements du régime de circulation de la Ville de Bienne permettront d'optimiser petit à petit les flux de circulation dans le secteur de la gare. Ces ajustements seront coordonnés avec le développement des projets de planification et de construction. La priorité est donnée au délestage du périmètre au regard du trafic individuel motorisé et à l'amélioration des conditions de circulation tant à vélo, à pied qu'en transports publics.

Possibilités d'influer sur les projets

En Suisse, les projets de planification et de construction sont soumis à un processus d'autorisation et de consolidation prescrit par la loi. Cela vaut notamment pour les projets concernant le secteur de la gare. La population est souvent associée aux projets engageant un financement public au travers de procédures participatives. Par ailleurs, il est toujours possible d'utiliser la voie politique ou juridique pour agir sur un projet de construction (p. ex. initiatives, pétitions ou oppositions).

